



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Le Centre Hospitalier de VICHY

RECRUTE

IADE

Métier : Infirmier Anesthésiste

Service : Anesthésiologie

1 poste à 100%

CDD ; CDI ; MUTATION

FICHE DE POSTE ANNEXEE

Renseignements à :

Madame Catherine MAUREL

Cadre Supérieur de Santé

04 70 97 13 97

catherine.maurel@ch-vichy.fr

Candidatures à :

Centre Hospitalier de Vichy

Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales

BP. 2757

03207 VICHY CEDEX

Mail : francoise.peronneau@ch-vichy.fr



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

FICHE DE POSTE

Infirmier Anesthésiste



Année 2019

CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN
Service Formation - GPMC
Mme CAVELIER Marilyn ☎ 34.26

FICHE DE POSTE

Référence informatique n° : ANESTH_INFI_001

<p>Intitulé : IADE Métier : Infirmier Anesthésiste</p> <p><u>Affectation :</u> Pôle : Anesthésie-Bloc-Chirurgie-Gastroentérologie Service : Bloc opératoire</p>

Diplôme ou niveau requis :

Diplôme d'état d'infirmier anesthésiste

Positionnement dans l'organigramme

Autorités hiérarchiques :

- N + 1 : Cadres de santé du bloc opératoire
- N + 2 : Cadre Supérieur de santé du pôle
- N + 3 : Directeur des soins

Liaisons fonctionnelles :

Chef de pôle
Responsable de structure interne
Coordinateur médical
Médecins anesthésistes
Cadres de santé du bloc opératoire
Régulation opératoire
CLIN / IDE hygiéniste.
Services de soins, Radiologie, Laboratoires, Consultation, Biomédical.

Présentation de l'unité : BLOC OPERATOIRE ET SALLE DE SURVEILLANCE POST-INTERVENTIONNELLE (SSPI)

Le bloc opératoire (6 salles d'opération) et la SSPI (10 postes de réveil) prennent en charge dans les meilleures conditions, les patients devant subir une intervention chirurgicale sous anesthésie (locale, locorégionale ou générale) dans le respect de leurs droits et de la réglementation.

Les spécialités chirurgicales représentées sont : chirurgie viscérale, urologie, gynécologie et obstétrique, orthopédie, traumatologie, chirurgie vasculaire, stomatologie, oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie.

Une partie de l'activité quotidienne d'anesthésie est réalisée sur le plateau technique de gastro-entérologie (2^{ème} étage du BMC) et en salles de naissance et bloc opératoire de la maternité (Pôle Femme-Enfant).

Localisation : Le bloc opératoire et la SSPI (intra bloc) se situent au premier étage du BMC.

Constitution de l'équipe :

- Equipe paramédicale :
 - ❖ 2 cadres de santé
 - ❖ 24 ETP IBODE/IDE dont 1 ETP IBODE technicien
 - ❖ 20 ETP IADE/IDE
 - ❖ 8 ETP ASHQ
 - ❖ 2 ETP AS
- Equipe chirurgicale :
 - ❖ 23 chirurgiens
- Equipe anesthésiste :
 - ❖ 9 Médecins Anesthésistes Réanimateurs

Organisation du travail :

- horaires de journée :
 - amplitude 7h45 (8h15/16h00, 7h45/15h30, 9h30/17h15, 11h15/19h00, 8h45/16h30)
 - amplitude 9h30 (7h45/17h15, 9h30/19h00)
- horaires d'astreintes à domicile :
 - de 19h à 7h45 la semaine
 - de 16h à 8h le samedi
 - de 8h à 8h le dimanche

Conditions d'exercices et particularités du poste

Travail en équipe pluridisciplinaire

Travail en collaboration étroite avec les IBODE

Technologies utilisées

Tous les logiciels du centre hospitalier de Vichy

Missions principales

- **Prodiquer les soins spécifiques à son domaine d'activité**
 - Contrôle et préparation pré opératoire du matériel d'anesthésie selon la check list en vigueur, l'état du patient, le protocole d'anesthésie, le type d'intervention et sa durée ; sous contrôle et signature du médecin anesthésiste.

- Préparation des médicaments selon le protocole établi par le médecin anesthésiste.
 - Participe en présence du médecin anesthésiste, à l'induction d'une anesthésie générale ou d'une anesthésie loco régionale.
 - Réalise l'entretien de l'anesthésie.
 - Réintube si besoin, décurarise et extube le patient.
 - Accompagne le patient en SSPI, en fin d'intervention.
- **Prodiquer les soins de confort et de bien être**
 - Accueil du patient et respect de la procédure de contrôle de l'identité du patient et de la concordance avec les éléments du dossier d'anesthésie.
 - Informe le patient des actions, veille à son confort physique et psychologique.
- **Observer et recueillir des données**
 - Observer et évaluer l'état de santé du patient.
 - Recueil des données, des besoins et des attentes de la personne.
 - Rédaction des documents de traçabilité.
- **Assurer la surveillance de l'état de santé**
 - Surveillance des fonctions vitales, entretien de l'anesthésie.
 - Surveillance et traitement des complications éventuelles lors des anesthésies loco régionales.
 - Réalise des réinjections dans les différents dispositifs.
 - Préviend le médecin anesthésiste en cas d'anomalie.
 - Met en œuvre les gestes d'urgence relevant de sa compétence.
- **Assurer la coordination, l'organisation, et la continuité des soins**
 - Renseigner et actualiser le dossier de soins.
 - Transmission des informations au personnel formé en SSPI.
 - Coordonner, suivre et tracer les activités visant à la qualité et à la sécurité de la prise en charge du patient.
 - Participer à l'élaboration et respecter les protocoles.
 - Assurer les transmissions nécessaires à la prise en charge.
 - Respect des vigilances (hémovigilance, pharmacovigilance, matériovigilance).
 - Participe à la gestion des risques (fiche de signalement).
- **Informier et éduquer la personne et son entourage**
 - Accueillir et écouter le patient.
 - Informer le patient sur le déroulement de l'examen.
 - Informer en fonction du niveau de compréhension du patient sur les soins techniques, les examens et l'intervention.
 - Donner les informations et recommandations sur la préparation et les suites opératoires.
 - Eduque le patient sur la gestion de sa douleur.
- **Contrôler et gérer les produits et matériels**
 - Préparer et remettre en état le matériel et les locaux.
 - Réaliser et contrôler les phases de pré désinfection, contrôler la stérilité des matériels.

- Participe à l'élaboration et respecte les protocoles d'hygiène.
- Commander et contrôler la fiabilité des matériels et des produits, gérer les stocks.
- Assurer la traçabilité des matériels utilisés.
- Gérer le fonctionnement de la pharmacie.

- **Connaissances en radioprotection**

Dans le cadre de leur travail, les personnels habituellement exposés aux rayonnements ionisants, évoluent dans des zones radiologiquement réglementées. Ces règles de protection et de surveillance de l'exposition s'adaptent aux risques : plus les agents se rapprochent de la source, plus les règles sont strictes.

- La zone surveillée (trèfle bleu) :

Le port du dosimètre passif nominatif et individuel est obligatoire. Il est porté à hauteur de la poitrine. Le travail en zone surveillée ne nécessite pas le port d'un tablier plombé.

- La zone contrôlée (trèfle vert ou jaune) :

Le port d'un dosimètre opérationnel en plus du dosimètre passif nominatif et individuel est obligatoire. En zone contrôlée, le port d'un tablier plombé est obligatoire. Les 2 dosimètres doivent être portés sous le tablier plombé à hauteur de la poitrine.

En raison du risque d'apparitions de cataracte radio-induite, le port d'une protection du cristallin (lunettes ou visière plombés) est fortement recommandé pour le ou les opérateurs.

- **Former et informer les nouveaux personnels et stagiaires**

- Participer à l'élaboration des protocoles d'accueil et d'encadrement.
- Former et accompagner.
- Contrôler le niveau de connaissance et évaluer les acquis professionnels.
- Conseiller et informer les membres de l'équipe de soin et les équipes pluridisciplinaires.

- **Assurer une veille professionnelle et de recherche**

- Recueillir et exploiter des données actualisées concernant l'exercice de sa profession.
- Développer des liens avec les réseaux professionnels.
- Participer aux évaluations des pratiques professionnelles.
- Participer aux journées de formations.

Missions spécifiques ou ponctuelles

- Participe aux astreintes.
- Polyvalence dans tous les secteurs d'activité en anesthésie.

- Prise en charge de patients sous anesthésie dans des secteurs hors bloc (radiologie)
- Projets à moyen terme : évaluation de la prise en charge de la douleur dans les unités d'hospitalisation, atelier d'animation d'utilisation des pompes à morphine.

Activités complémentaires et/ou transversales

- Possibilité d'être référent dans un domaine.
- Participer à des groupes de travail et des instances.
- Se former pour maintenir ses compétences.

Lien avec le Répertoire des compétences